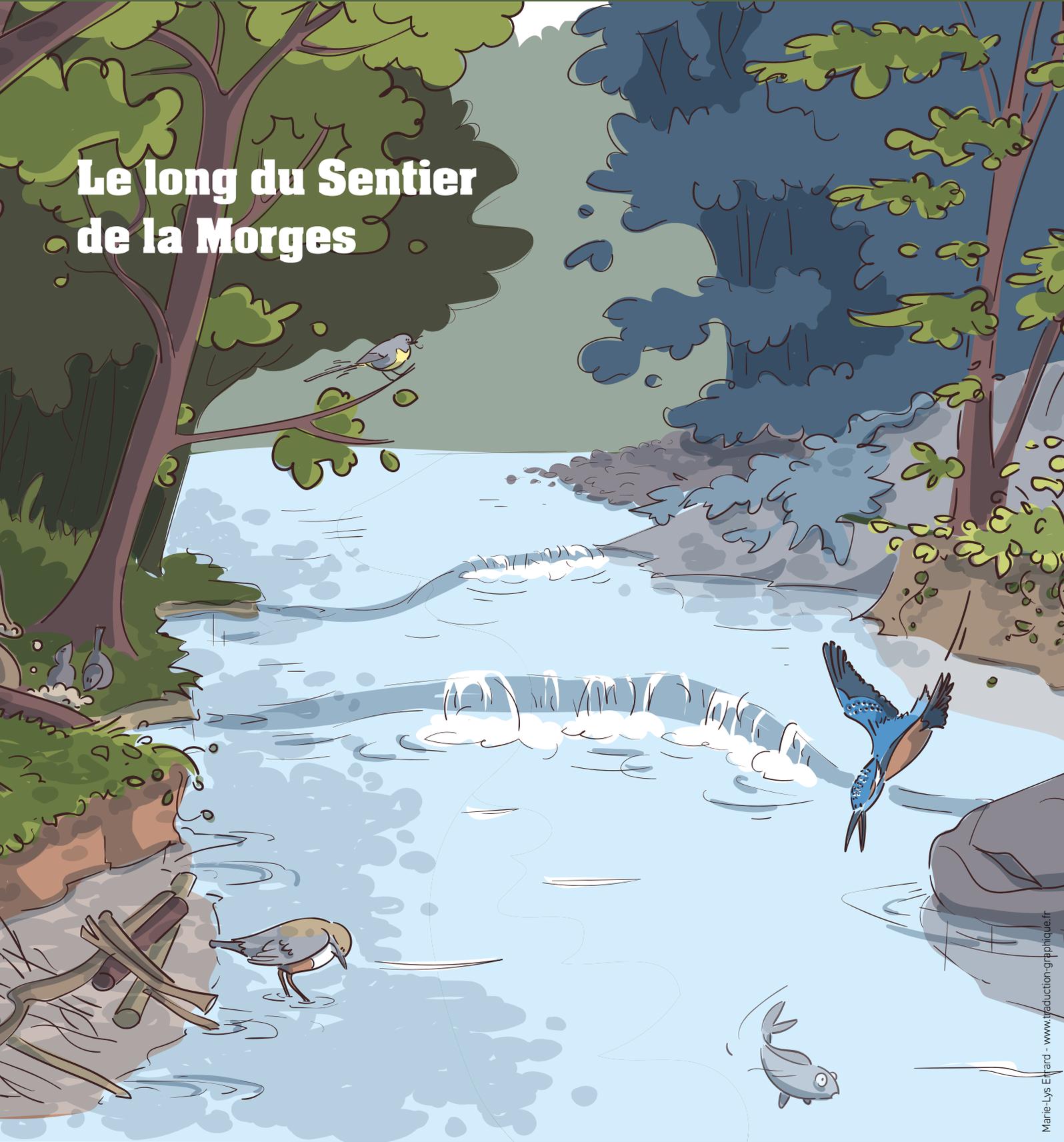


Le long du Sentier de la Morges



Et aussi ... Hommage au Docteur Louis Golay et à Dan Badic • Prix du Mérite 2023 • Mises à l'enquête
Quartier et place de la Gare • Le Journal de Morges • Le raccourci ferroviaire du delta de la Venoge
PV Assemblée Générale • Plaque commémorative

Sommaire

Éditorial	3
Hommage au Docteur Louis Golay, Fondateur de l'ASM	4
Hommage à Dan Badic (1932-2023)	4
Prix du Mérite 2023	5
Le Sentier de la Morges	6
Mises à l'enquête	12
Quartier et place de la Gare de Morges	13
Le Journal de Morges, passé et présent	14
Le Journal de Morges, un défi au quotidien	16
Le raccourci ferroviaire du delta de la Venoge	18
Sortie culturelle du 26 août 2023 à la Cathédrale St-Pierre de Genève	21
Procès-verbal de la 38 ^{ème} Assemblée générale de l'ASM	22
Plaque commémorative n° 8 Henryk OPIENSKI	24

Bulletin N° **92** | Août 2023

Édité par l'ASM, Association pour la Sauvegarde de Morges

Case postale 6, 1110 Morges 2, IBAN CH30 8080 8005 5971 5671 1
www.asm-morges.ch, info@asm-morges.ch

Président : Jean-Pierre Morisetti

Comité : Vren Delafontaine, Aristide Garnier, Fida Kawkabani, Gérard Landolt, Philippe Kloeti

Resp. de la publication : Fida Kawkabani

Graphisme : Salvatore Gervasi

Crédit iconographique : Aristide Garnier, Yves Burdet, Jean-Pierre Morisetti

Impression : Imprimerie Carrara, 1110 Morges

Tirage : 500 exemplaires

Cotisation membre ASM et abonnement bulletin: 20 frs par année





Éditorial

Les oreilles pleines des musiques de l'été, la tête pleine de l'air pur de nos campagnes, vous trouverez plusieurs nouveautés dans ce bulletin. Mais avant tout, j'aimerais rendre hommage au Dr Louis Golay qui nous a quittés le 1^{er} juillet dernier. Fondateur de l'ASM en 1985, il a, durant quatorze ans, dirigé notre Association. Nous adressons nos sincères remerciements au Docteur Louis Golay pour toutes ces années de création et de direction de l'ASM.

Vous découvrirez dans ce bulletin quelques vues du nouveau **Sentier de la Morges**, ouvrage prolongé jusqu'au village de Vaux-sur-Morges. L'outrage des ans, les incivilités et la nature avaient mis à mal le tracé existant. Au point que Vaud-Rando avait dû tirer la sonnette d'alarme pour annoncer son retrait des sentiers recensés si rien n'était fait pour le sécuriser. C'est chose faite et avec brio, tout en conservant les informations didactiques originelles, elles ont été adaptées tant avec des moyens de lecture actuels que pour le Plan d'Enseignement Romand (PER) permettant ainsi aux écoles de non seulement s'y promener, mais aussi d'étudier sur le terrain et finaliser leurs notes de parcours en classe.

Nous voudrions ici féliciter les récipiendaires du Prix du Mérite que l'ASM décerne tous les deux ans : Encore une fois, une réalisation de la Ville de Morges a décroché le podium avec **LE CUBE**. Construction primée du concours du Prix du Mérite, il avait été présenté par le bureau zurichois MAK Architecture, Un bijou initialement appelé Lanterne Magique, image illustrant une vue nocturne des façades aérées et éclairées de l'intérieur.

De son côté, le quartier de la **Gare** commence à prendre vie dans la douleur et l'incertitude. La presse s'en est fait l'écho dernièrement, en titrant « *On a l'impression d'être l'enfant non désiré de Morges* ». Démesure des CFF quant aux prix des locations imaginées pour des boutiques de type Haute Couture, joaillerie ou horlogères. Mais nous sommes et restons à Morges, D'un actuel temple de la restauration, souvent rapide, Castellane pourrait devenir une impasse aux vitrines aveugles. Des défauts plein les immeubles vont être corrigés. Espérons que la pétition lancée par un groupe de citoyens morgiens apportera quelques réflexions et permettra de sauver la Gare historique et d'éviter une seconde tour culminant à la même altitude que l'existante. Nous ne pouvons que vous rendre attentifs à la mise à l'enquête de cette fin de projet et d'y apporter vos réflexions ou oppositions sur la base de ce qui sera réellement présenté à ce moment.

L'ASM n'a pas fait d'opposition au **PACom**, concept de densification imposé par l'Etat. Cependant un autre groupe de citoyens s'est lui aussi insurgé contre l'exagération proposée dans la « zone du centre élargi » qui ne tient absolument pas compte des contraintes imposées aux propriétaires ayant construit ou rénové dans les vingt dernières années, au détriment de ceux qui pourraient porter atteinte à l'égalité de traitement ainsi qu'à l'harmonie de cette zone. La population pourrait avoir le dernier mot lorsque le Conseil communal se sera déterminé sur cet objet. Espérons que la raison reviendra peut-être avant, avec les adaptations que la Municipalité devrait apporter pour soumettre à l'Autorité législative cet objet adapté aux quelques trois-cents oppositions déposées !

Enfin, nous avons été déçus du peu de personnes présentes à l'Assemblée générale de l'ASM, peut-être à cause de sa date tardive. Nous recherchons toujours de nouvelles forces pour étoffer de façon crédible les rangs du Comité, mais aussi les rajeunir. Je citerai la célèbre phrase de Barbe bleue dans le conte de Charles Perrault (1697). « *Je ne vois rien que le soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie* ». Merci de vous engager avec nous et de nous apporter votre savoir-faire.

Dans ce bulletin, à l'instar de nos rubriques habituelles, nous avons aussi fait parler des témoins de longue date de la vie morgienne, ceux du **Journal de Morges**. Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Jean-Pierre Morisetti
Président

Hommage au Docteur Louis Golay, fondateur de l'ASM



Photo Gilbert Hermann

Le docteur Louis Golay nous a quittés discrètement.

Il était le fondateur et premier président de l'Association pour la Sauvegarde de Morges (ASM). En effet, pédiatre, libéral humaniste convaincu, il voulait qu'on prenne davantage en compte la sécurité, la santé des enfants, des handicapés et le bien-être des habitants dans l'évolution de notre ville de Morges. En 1985, il regroupa quelques personnalités pour influencer dans ce sens le débat public. Le premier thème de réflexion de ce groupe portait sur les constructions le long de la Baie de Morges. L'ASM était née.

Très vite, Louis Golay, avec son comité, lança le Bulletin de l'ASM chargé de porter une voix citoyenne dans le débat public local tout en faisant mieux connaître la ville de Morges. Cette initiative a remporté un succès assez rare parmi les publications associatives : après bientôt 40 ans de parution et près de 90 numéros, le bulletin est toujours vivant.

C'est encore Louis Golay qui institua le « prix du Mérite » que l'ASM décerne régulièrement aux architectes désignés par le public invité à ouvrir les yeux sur les nouvelles constructions. On lui doit aussi, entre autres, l'idée du « Tolonay », cheminement cycliste hors circulation qui proposait, il y a plus de 20 ans, de relier les collèges

de Tolochenaz à Lonay en passant par la Burtignière, Chanel, Beausobre, la Gracieuse. Comme nombre d'idées généreuses pour notre ville, le Tolonay n'a jamais attiré l'attention, encore moins fait l'objet d'une étude. La liste est longue des objets à propos desquels notre premier président lança le débat.

Suite à la publication en 1998 des travaux de Paul Bissegger sur le patrimoine de Morges, le docteur Golay se passionna pour toutes les traces qui racontaient la vie passée de la ville. Que ce soit dans l'histoire des constructions ou dans celle des manières de vivre, Louis Golay avait repéré les détails significatifs. Il n'avait pas son pareil pour vous entraîner dans une impasse où il vous faisait admirer une ancienne cour intérieure, un escalier astucieux ou il vous montrait les bâtiments où les paysans « débridaient » leurs chevaux lors du marché. Cette science de l'archéologie concrète locale lui a permis d'être, dès le début de la création du groupe, très actif comme guide de la ville de Morges.

Mais ce n'est là qu'une face de la riche activité du docteur qui était aussi musicien et se dévoua notamment auprès des handicapés de la Cité Radieuse.

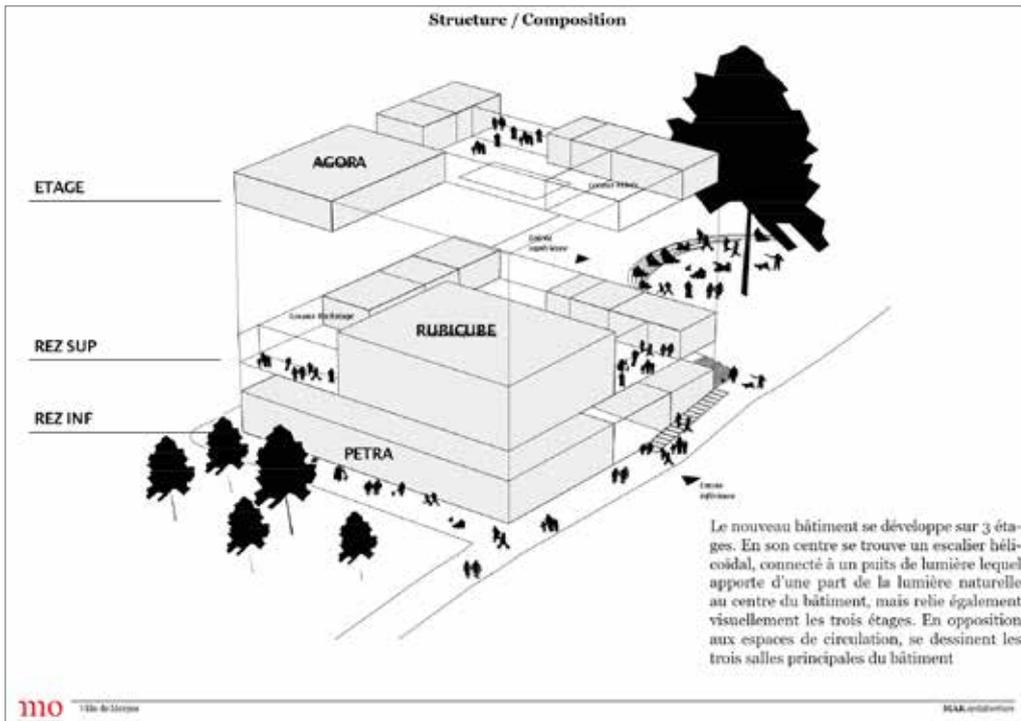
Merci, Monsieur le docteur Louis Golay, d'avoir cherché passionnément à améliorer l'environnement du Morgien moderne tout en lui faisant découvrir l'épaisseur de ce terreau où il plante ses racines.

ASM

Hommage à Dan Badic (1932-2023)

Dan Badic nous a quittés. Cet architecte morgien était une icône : noblesse d'architecte, finesse de rapports, prestance d'aristocrate, créateur de talent et encore dessinateur hors classe. Était-ce ses origines roumaines, pays de riche identité culturelle et savante entre racines orientales et occidentales, ses études à Bucarest ou tout simplement sa personnalité hors cadre ? Oui et plus encore ! Nous gardons de lui un souvenir lumineux que nous honorons. Nous adressons nos sincères condoléances à son épouse et sa famille.

Prix du Mérite 2023



Notre président avait déjà relevé toutes les qualités du Cube dans notre bulletin d'avril 2022 et sur notre site où vous trouverez les documents (axonométries, photos, ...) que les architectes nous ont mis à disposition.

Nos félicitations s'adressent aussi au Maître de l'ouvrage qui est, comme il y a 2 ans la Commune, une Commune qui truste les prix du Mérite depuis sa création en 1986.

Au deuxième rang figure également une réalisation communale, le jardin de Seigneux. Nous avons souhaité intégrer les jardins à notre consultation, car les surfaces

Lors de notre assemblée générale du 29 juin dernier, nous avons remis le prix du Mérite 2023 aux architectes zurichois MAK Architecture pour le bâtiment aujourd'hui appelé le Cube, un bâtiment que les Morgiens n'ont pas eu de peine à adopter, si bien intégré qu'il est dans le magnifique site de Beausobre.

En 2017, la Commune avait organisé un concours d'architecture pour un bâtiment multifonctions qui devait pouvoir accueillir spectacles, conférences, séminaires, assemblées, fêtes, ainsi que les séances du Conseil communal. Plus de 40 bureaux suisses et étrangers avaient participé à ce concours.

Un projet avait alors particulièrement séduit le jury par sa clarté et sa simplicité, "La Lanterne magique", comme le bureau zurichois MAK Architecture avait appelé le bâtiment projeté.



Le Cube. Olivier Gianbattista, Photographe

non bâties, les surfaces vertes, les jardins et parcs vont prendre de plus en plus d'importance.

Le jardin de Seigneux fait la part belle à de nouvelles essences mieux adaptées aux futures conditions climatiques. Des bancs et tables ont été intégrés pour permettre aux promeneurs de s'arrêter dans un lieu devenu très convivial.



Le Jardin de Seigneux

Pour le prix de 2025, nous souhaiterions que la participation soit plus élevée qu'aujourd'hui : malgré la facilité du vote par Internet, seule une soixantaine de personnes se sont exprimées.

Aristide Garnier

Le Sentier de la Morges



En premier lieu, nous aimerions remercier tous ceux qui nous ont épaulés afin d'arriver au beau résultat du Sentier de la Morges, aujourd'hui terminé.

Tout d'abord le Codir (Comité directeur), représentant les Communes traversées par le Sentier depuis sa création, Vufflens-le-Château et Monnaz (aujourd'hui Echichens) liées par deux escaliers à l'arrivée du cheminement, Chigny et Morges. Aujourd'hui, 1,8 km supplémentaires de tracé pédestre et un petit pont sur un affluent de la Morges permettent de rejoindre Vaux-sur-Morges.

En second lieu, le Copil (Comité de pilotage) élargissant la réflexion sur le côté pédagogique et surtout sur la réalisation de travaux, ce sont nos partenaires de travail, entreprises, fondations, particuliers avec qui nous avons traité des détails, acté des autorisations, des droits de passage et des précisions liées à la prolongation du Sentier. Car si la partie existante était reconnue de tous, la prolongation a dû se faire dans les règles et a demandé beaucoup d'efforts récompensés par des réponses rapides et enthousiastes des parties.

Mais le premier maillon de cette réalisation demeure l'ensemble du soutien reçu. Soutien financier sans lequel rien n'aurait été possible. Qu'ils en soient tous remerciés. Pour la plupart, leur logo apparaît dans ce message. Certains donateurs désirant rester anonymes sont, bien entendu, inclus dans ces remerciements.

Nous avons voulu donner la parole à différentes entreprises ayant œuvré sur cet ouvrage, vous trouverez ci-après les présentations de certaines d'entre elles et le vécu de ce chantier.

Merci à toutes et tous.

Jean-Pierre Morisetti

Le Sentier de la Morges vu par le Syndic de Vaux

Le Sentier de la Morges est un ancien et très beau projet. En effet, les Communes de Monnaz et de Vaux parlaient déjà en 2006 de prolonger ce sentier entre nos deux villages. Lorsque l'ARCAM et l'ASM ont pris contact avec nous pour discuter de la remise en état du Sentier de la Morges et de la possibilité de le prolonger jusqu'à Vaux, la Municipalité a tout de suite été partie prenante du projet. Notre Conseil nous a soutenus et nous a accordé le budget pour financer la prolongation du tronçon Monnaz-Vaux. Quoi de plus agréable qu'une promenade le long de ce Sentier pour admirer nos beaux paysages ? Avec la partie didactique et ses stèles, petits et grands trouveront le plaisir de faire connaissance avec notre région. Le Sentier se termine à deux pas du centre historique de Vaux avec le bâtiment de l'administration et son église. Notre commune est composée de plusieurs quartiers discontinus tels que Pré Floret, Petit Vaux, Grand Vaux, Pierrafuz ainsi que d'habitations foraines. En héraldique, Vaux-sur-Morges est définie comme étant *De gueules à la fasce d'argent* accompagnée de trois coquilles d'or ou, de manière triviale, que les armoiries de la Commune sont composées de deux bandes rouges séparées par une bande blanche, sur lesquelles s'inscrivent trois coquilles St-Jacques.

Adoptées en 1923, elles auraient été inspirées par le pèlerinage à Compostelle des seigneurs de Monnaz,



Place du village de Vaux

alors seigneurs du Grand Vaux. Vaux est coupé par la route cantonale sur toute sa longueur, si bien que les automobilistes qui empruntent cette route ignorent qu'ils viennent de traverser notre beau village. Pour les transports publics, nous ne sommes pas très bien desservis. Mais, en cas de grosse fatigue, un bus pourra tout de même vous ramener à Morges. Au centre, sur la place H.-S. Sutermeister vous ferez une pause pour vous désaltérer et devant le bassin en forme de coquille St-Jacques vous trouverez une table pour pique-niquer. Parmi les

quelques faits historiques établis, on peut citer le droit d'eau perpétuel octroyé en 1693 par Gabriel Willermin, seigneur de Monnaz, au moulin exploitant les eaux de la Morges. Attestée par les lieux dits **le Vieux Moulin** et **le Moulin**, cette activité de meunerie, vieille de près de trois siècles, s'est définitivement arrêtée à la fin des années 1980. Les meules, tamis et autres dispositifs qui se trouvent en amont du sentier ne sont cependant pas visibles, car ils appartiennent à des privés.

La Municipalité recherche aujourd'hui des solutions pour exploiter au maximum les ressources en énergies renouvelables. Elle est propriétaire de la concession d'eau de l'ancien moulin sur la Morges et étudie la possibilité de produire de l'énergie hydraulique au fil de l'eau, non pas avec une roue à aubes, mais avec une turbine. La Commune n'est pas propriétaire de vignes, mais au cours de votre excursion, vous pourrez admirer notre petit vignoble (4,5 hectares) dont une parcelle qui porte le nom de « **Les Lugrines** » est très connue dans notre région. A diverses périodes de l'année, vous pourrez découvrir dans nos pâturages les vaches et veaux qui entretiennent nos talus et notre patrimoine. Ce bétail fait partie des racines campagnardes et rurales de notre village malgré une forte diminution des exploitations agricoles. En automne nous nous réjouissons d'admirer les belles couleurs de la vigne et des arbres. Nous sommes persuadés que vous garderez un excellent souvenir de votre passage à Vaux et que ce sentier plaira à tous les promeneurs qui l'emprunteront.

Vive le nouveau Sentier de la Morges

Yves Schopfer
Syndic de Vaux

par une commission technique composée d'un président, d'un responsable technique, des 10 chefs de région et du président de Vaud Rando.

Le Sentier de la Morges est situé dans la **région 2 - La Côte**. Elle s'étend d'Aubonne aux Cols du Marchairuz et du Mollendruz, passant par la Sarraz et Bussigny jusqu'à la Chamberonne. Elle dispose d'un responsable technique et de sept baliseurs de la région. Ils sont de véritables artistes des sentiers qui ont chacun 50 à 60 km de chemin à parcourir au moins une fois par année pour contrôler le balisage et, au besoin rafraîchir ou refaire les losanges jaunes sur les arbres, murs ou routes qui indiquent que l'on est dans la bonne direction, ils complètent le balisage intermédiaire et remettent en état les indicateurs. Lors de leurs tournées, ils contrôlent aussi les infrastructures installées par les communes qui sont responsables de l'entretien des chemins pédestres. Selon les consignes de leur responsable de région, ils installent de nouveaux indicateurs. Toutes ces activités sont régies sur le principe du bénévolat défrayé.

Le responsable informe les communes des dégâts constatés, (arbres tombés en travers des chemins, rivières qui débordent, ...) c'est lui qui est en contact avec les différents acteurs des communes, office du tourisme. Il participe à plusieurs réunions de la commission technique dans l'année avec les autres responsables de région.

Il a fallu mettre en œuvre tous ces principes pour redonner ses titres au Sentier de la Morges. Au fil des ans, son cheminement s'était dégradé au point de devoir le déclasser. Après les travaux de rénovation Vaud-Rando a été mandaté pour redonner son homologation au parcours historique, prolongé par un nouveau tracé vers Vaux-sur-Morges. Cette phase va se dérouler cet été pour une remise sur l'application Suisse**Mobile** dans le meilleur délai.

Eric Emery,
Responsable Région 2 de Vaud-Rando

La randonnée est le sport préféré des Suisses



Sur mandat officiel du canton, Vaud Rando balise et contrôle plus de 3'800 km d'itinéraires, sur les quelque 60'000 que compte la Suisse grâce à la compétence de ses baliseurs et chefs de région.

Le canton de Vaud est divisé en dix régions avec chacune un responsable et une équipe qui veillent au balisage des chemins de randonnées pédestres. Le tout est géré

Le Sentier de la Morges



L'Artboristerie est un bureau vaudois spécialisé en sensibilisation et en éducation à la durabilité et à l'environnement. Chantal Stegmuller Darriulat est experte en éducation à l'environnement et Marie

Laperrière apporte ses compétences en gestion de projets dans le domaine du tourisme durable. Nous travaillons ensemble depuis de nombreuses années et nos expériences et champs de connaissances permettent une belle complémentarité professionnelle dans l'élaboration de nos projets.

Contactées au printemps 2021 par l'ASM qui souhaite réaménager, prolonger le sentier et en profiter pour remettre au goût du jour les panneaux thématiques installés en 2006, nous proposons un concept didactique renouvelé et ambitieux : sensibiliser par le jeu et l'expérience sensorielle le grand public et les écoliers aux patrimoines naturel, culturel et paysager du lieu en développant deux parcours thématiques ; inscrire le projet dans la stratégie régionale de développement d'un « slow tourisme » ; proposer une offre pédagogique aux classes de cycle 2.

L'ASM, entourée des communes de Morges, Chigny, Vufflens-le-Château, Echichens et Vaux-sur-Morges, de l'AR-CAM et de Morges Région Tourisme, approuvent l'idée et lancent le projet.

Avril 2021, premier repérage de terrain. Nous découvrons le vallon de la Morges et tombons sous le charme ! La rivière, la forêt qui revêt alors tout juste ses couleurs printanières et joue avec les rayons du soleil, le chant des oiseaux, les vignes, le château de Vufflens en ligne de mire... Un écrin de nature à deux pas de la ville de Morges, trésor insoupçonné et préservé. « Il y a quelque chose de chouette à faire ici ! ».

Un nouveau concept didactique

La demande est claire : conserver les thématiques des panneaux existants tout en adaptant le traitement de l'information aux attentes du grand public et des scolaires. Ce qui signifie : vulgariser, apporter une touche ludique et attractive et s'assurer de la cohérence avec les programmes scolaires. Il y a tant de choses à montrer de ce vallon que nous imaginons deux parcours, indépendants et complémentaires : l'un dans le sens montant, de Morges à Vaux-sur-Morges, l'autre dans le sens inverse. Chaque parcours est identifié par un personnage-guide, un fil rouge, des thématiques et une identité graphique bien distincts, détaillés plus bas. A la manière d'un jeu de piste, les promeneuses et promeneurs sont invités à répondre à des devinettes, déchiffrer des rébus, trouver des éléments dans les illustrations, effectuer des missions pour se rendre d'un poste à un autre...

Si une partie des contenus peut être reprise des anciens panneaux et adaptée, certains sujets méritent une nouvelle

place dans ces parcours et nécessitent des recherches complémentaires. Par exemple, l'histoire du château de Vufflens ou celle des moulins de la Morges. Plusieurs repérages sur le terrain nous permettent de prendre la mesure des richesses du vallon de la Morges. Un de nos grands objectifs est de développer des thèmes qui soient en relation directe avec les valeurs du lieu afin que chacune et chacun puisse les observer, s'en imprégner et, in fine, les respecter. Nous avons à cœur d'apporter aussi des messages positifs de sensibilisation à la fragilité des milieux naturels.

Autre parti pris, nous souhaitons que les textes soient les plus concis possibles et que le cœur des messages soit délivré par des illustrations humoristiques mais non moins réalistes, qui occupent une place centrale



Marie Laperrière sur le Sentier

sur les panneaux. Nous avons alors la chance de collaborer avec Marie-Lys Errard, illustratrice pédagogique de Clermont-Ferrand, qui a réalisé au total pas moins de 70 dessins, merveilleusement mis en valeur par Reto Stornetta, graphiste à l'agence lausannoise Didwedo. Il a conçu l'univers graphique des 5 panneaux d'accueil et d'arrivée, des 44 panneaux fixés sur les 11 stèles thématiques qui ponctuent le Sentier de la Morges, des 14 plaquettes intermédiaires et des supports pédagogiques.

Un sentier, deux parcours, trois entrées

Au départ de la patinoire de Morges, Jaquette de Duin, châtelaine de Vufflens qui a réellement vécu entre le 14^e

et le 15^e siècle, guide les visiteuses et visiteurs sur le parcours intitulé **De la pierre au château**, jusqu'à Vaux-sur-Morges. En chemin, Jaquette raconte l'histoire du château de Vufflens et introduit les thèmes choisis en rapport avec les lieux : les fonctions de la forêt et l'importance de la biodiversité, l'origine de la rivière et des couches rocheuses qui l'entourent, le patrimoine bâti et l'évolution de l'urbanisation ou encore les vignobles de la région.

Dans le sens descendant, en partant de Vaux-sur-Morges, c'est un meunier imaginaire, le bien nommé Tudors, qui accompagne le public sur le parcours **De l'eau aux moulins**. Il parle de la vie de meunier et du fonctionnement des moulins d'antan et fait le lien avec les thèmes développés : le cycle de l'eau, la force hydraulique, la valeur écologique du bois mort et des haies indigènes ou encore les critères de qualité d'un cours d'eau.

Un troisième départ, à Vufflens-le-Château, permet de parcourir une partie du Sentier de la Morges, dans un sens ou dans l'autre, et de faire la jonction avec le train. L'accès au sentier est aussi possible depuis Monnaz.

Le mobilier est conçu pour s'intégrer au mieux dans son environnement, en particulier les stèles qui se prêtent parfaitement aux caractéristiques du terrain et au concept de sensibilisation choisi. Le mobilier, dessiné par Philippe Schmidt, est construit par la Fondation vaudoise de probation, avec du bois fourni par le Groupement forestier de Ballens-Mollens. Les panneaux sont imprimés par le

Groupe Corbat en inclusion par vitrification, garantissant une grande résistance.

Pour aller plus loin...

Les deux parcours sont accessibles sur l'application Morges: Guide. On y trouve non seulement les textes des panneaux traduits en anglais et en allemand (par AmsteinTraductions.ch), mais aussi des informations et anecdotes complémentaires destinées plutôt au public adulte.

Pour les classes, un dossier pédagogique, 9 fiches d'activités et une feuille de route par parcours sont mis à disposition des enseignant-es gratuitement sur le site de l'ASM. Ces documents permettent de préparer ou compléter une sortie sur le Sentier de la Morges et d'enrichir les connaissances en classe et aux alentours de l'école. L'ensemble des thèmes est compatible avec le plan d'étude romand et adapté aux élèves de cycle 2.

Merci !

Nous avons eu un immense plaisir à imaginer ces deux parcours et tenons à remercier chaleureusement Jean-Pierre Morisetti, Président de l'ASM, tout à la fois chef d'orchestre et arbitre de ce magnifique projet, pour sa confiance, sa disponibilité et son soutien sans faille.

Pour nous aider dans la phase de création des contenus, nous avons constitué un groupe d'expertes et experts, à même de fournir des informations et de vérifier le fond et la forme. Qu'elles et qu'ils en soient remerciés ici pour leur engagement avisé : Paul Bissegger pour les aspects historiques ; Jean-Michel Duruz, garde-forestier ; Jean-Luc Epard, professeur associé Structure et géologie alpines à l'UNIL ; Yves-Alain Falcy, ancien enseignant et municipal de Vufflens-le-Château ; Sylvain Kramer, garde-pêche ; Nicolas Maradan, vigneron-encaveur Domaine des Vaugues à Chigny ; Michèle Monnerat, enseignante ; Laetitia Pauchard, œnologue Vieux Réservoir à Cottens.

Longue vie au nouveau Sentier de la Morges !

Chantal Stegmuller Darriulat et Marie Laperrière
artboristerie.ch

Sentier de la Morges | De l'eau aux moulins

Vie en rivière

10

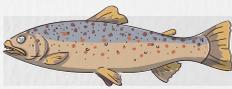


Le sais-tu ?
Une chaîne alimentaire est composée de végétaux et d'animaux. Chaque maillon est mangé par le suivant. Cette succession montre que les êtres vivants dépendent les uns des autres.

Les moulins, ces machines à eau, sont utilisés depuis l'Antiquité grâce à l'exploitation des cours d'eau.

Parfois, il me plaît de flâner au bord de la Morges et d'observer la vie trépidante dans le lit de la rivière et sur ses berges.

Je vois des larves d'insectes, des poissons, des oiseaux, des crapauds... C'est fascinant ! Il m'arrive de pêcher quelques truites pour le dîner.



Ta mission
Sur ton chemin en direction du prochain poste, trouve la **truite fario** sur une plaquette. C'est un poisson qui vit communément dans nos rivières.

Le Sentier de la Morges en photos





Mises à l'enquête

Densifier devient toujours plus nécessaire si l'on veut conserver des surfaces pour l'agriculture, des surfaces pour la faune et la flore qui voient leur habitat toujours plus menacé. Nombres d'espèces ont déjà disparu. Dans notre bulletin précédent, nous évoquions l'avenue Aloïs-Hugonnet où déjà plusieurs maisons individuelles ont été démolies pour céder la place à des immeubles d'appartements.

2023-85 Av. Aloïs-Hugonnet 5 - Agrandissement d'un immeuble

Dans le cas de cette enquête, point de démolition, un bâtiment va être accolé à l'arrière de cet immeuble situé au numéro 5, ce qui permettra de doubler le nombre d'appartements.



2021-102 Angle Sablon-St-Louis – Démolition

En 2021, avec le soutien de la Municipalité, nous nous étions opposés à la démolition de cette charmante maison. Aujourd'hui, le propriétaire a fait recours sous prétexte qu'il n'est pas possible de la conserver au vu de son état de délabrement. Un recours en justice étant trop coûteux pour les finances de l'ASM, nous abandonnons tout en regrettant la disparition de ce témoin du passé bâti en 1878 et des deux charmants personnages qui ornent ses façades. Nous ne manquerons pas d'être attentifs lors de la mise à l'enquête du bâtiment qui sera construit à cet endroit.

Le Plan d'affectation communal, s'il est accepté, permettra une plus grande densification, par un déplacement des limites de construction et des hauteurs de bâtiment plus élevées. Nous espérons que cela ne conduira pas à des démolitions de bâtiments comme l'exemple ci-dessus.



2023-50 Promenade de Castellane – Régularisation des modifications

Nombreuses sont les modifications apportées au projet après la délivrance du permis de construire. C'est le cas notamment des multiples installations techniques (tuyauteries, gaines, ...) en toiture qui ne figuraient pas sur les plans d'enquête. Des locaux en bois devraient être construits sur les toitures pour masquer en partie ces installations trop visibles et moins attrayantes que la végétation que l'on était en droit d'attendre.

2023-56 Place de l'Église 1 - Rénovation des locaux et réaménagement de l'ancienne cour d'école

Il y a quelques mois, nous déplorions le départ des classes qui occupaient ce bâtiment et qui mettaient de la vie dans le préau lors des récréations.

Aujourd'hui, heureusement les locaux seront à nouveau occupés par la jeunesse : l'accueil parascolaire UAPE et un restaurant scolaire AREMS.

L'ancien préau sera, lui, aménagé pour que jeunes et moins jeunes puissent utiliser cette surface qui conservera les arbres qui en font son charme.

Aristide Garnier

Quartier et place de la Gare de Morges

Impressions d'un habitant du quartier

Habitant depuis 3 ans dans le Quartier des Halles nous en apprécions les nombreux avantages, tels que la proximité des magasins, des restaurants, du lac et sa tranquillité grâce à son orientation plein Sud.

La place de la Gare, modeste à l'origine, a connu plusieurs mutations au fil des ans. Elle était déjà un lieu de vie et d'échanges qui comportait notamment, dans le bâtiment même de la gare, un buffet ainsi que du côté Sud un bowling, un cinéma et deux cafés restaurants.

Il convient aussi de mentionner les anciennes halles CFF, transformées en lieu de manifestations, telles que la foire aux vins Arvinis, le marché de la brocante et le marché de Noël.

Après la construction du Quartier des Halles, du bâtiment gare Nord et la construction des deux tours de l'Îlot Sud avec ses deux tours, la mutation de la place de la Gare était achevée.

Mélange de modernité et, grâce à sa gare, de sobre simplicité, la place de la Gare est aujourd'hui un lieu toujours plus prisé par la population morgienne et ses visiteurs arrivant en train.

Son grand espace central, partiellement arborisé, et son dégagement sur l'Ouest, assurent à la place de la Gare un ensoleillement optimal, une brise bienvenue à la saison chaude ainsi qu'une ouverture sur les coteaux qui surplombent la ville.

Flanquée de nombreux commerces et restaurants, munis de belles terrasses, la place de la Gare se prolonge harmonieusement à l'Est par la Promenade de Castellane, également dotée de commerces et restaurants, et au Sud par la Rue Centrale bien arborisée, toutes deux consacrées aux piétons et à la mobilité douce.

La muraille monumentale, à l'architecture pour le moins discutable, prévue à la place de l'actuelle gare gâcherait irrémédiablement les lieux et priverait les usagers ainsi que les habitants de l'Îlot Sud de la majorité de l'ensoleillement qui fait partie des attraits de la place et de ses terrasses.

Force est de constater qu'une rénovation douce de l'actuelle gare, tout en conservant ses caractéristiques architecturales, n'empêcherait en rien le transfert de la gare routière au Nord des voies CFF, tout en assurant l'optimisation des transbordements entre le réseau ferroviaire et celui des autobus, tel que souhaité par la Municipalité de Morges. L'ensemble de la place pourrait ainsi, comme prévu, être consacré aux piétons et à la mobilité douce.

Il en va différemment pour les logements qui donnent au Nord et sur la place de la Gare elle-même : y habiter ne correspond visiblement en rien aux descriptions idylliques vantées par les promoteurs dans leurs plaquettes promotionnelles.

Veut-on encore vraiment empirer la situation des habitants en créant une cour de prison géante fermée sur ses 4 côtés, qui engendrerait un puits de chaleur insupportable en été et qui deviendrait glaciale, sombre et triste, en hiver ?

Philippe Kloeti

Journal de Morges, 17 mars 2023



Le Journal de Morges, passé et présent

Les Morgiens ont une affection toute particulière pour « leur » Journal de Morges. Fernand Trabaud, dans la lignée des Trabaud fondateurs du Journal, évoque ses souvenirs et en raconte l'histoire. Pour Cédric Jotterand, l'actuel rédacteur en chef du Journal de Morges le Journal représente un « défi au quotidien », qu'il assume avec intelligence et brio.

Nous encourageons nos lecteurs à souscrire un abonnement au précieux Journal de Morges.

www.journaldemorges.ch



Fernand Trabaud

Miroir de la région

Le Journal de Morges est toujours un ambassadeur et acteur de la région, un trait d'union avec ses lecteurs pour une information régionale de qualité des districts (Morges, Aubonne et Cossonay). Aussi attrayants que puissent être les apports rédactionnels et publicitaires, la fidélité et le soutien effectifs des lecteurs et lectrices à un journal dont

la vocation demeure la communication de proximité, lui a permis de se maintenir pavillon haut, à contre-courant du mouvement globalisant des médias. Cette mutation a été ressentie très fortement dans les années 2000.

Évolution – Révolution

Toujours basé sur cette volonté de répondre aux défis technologiques mais surtout aux attentes des lecteurs : le Journal de Morges a créé et offert en partenariat avec la société Iware, basé à Morges et Urbanet un site internet pour la ville avec un cyberforum. Le premier écran tactile de Suisse a été installé dans les vitrines du bureau de la Grand Rue 1, afin que le passant puisse y trouver des informations de base sur la région, une information plus condensée et une proposition de publicité locale.

L'élégance des rapports avec Edipresse (le journal était déjà imprimé sur la rotative de Bussigny) a permis de supprimer les travaux de montage des films avec également une rapidité et une souplesse conséquentes pour les rédacteurs et annonceurs de dernière minute.

Nouvelles tendances

Les nouveaux moyens de s'informer : internet, journaux gratuits, télévision, radio et surtout la nouvelle génération

« natel » a obligé le journal de suivre ou d'anticiper cette vague avec laquelle il a fallu s'adapter. L'actuel rédacteur en Chef a agréablement répondu à cette nouvelle donne déjà insufflée qui a cependant éliminé une part de publicité. Déjà en 1990, cette dernière a connu une érosion dans les domaines de l'automobile, de l'immobilier, et de l'emploi. Afin de s'affirmer dans ce secteur chahuté, un service commercial a été mis en place avec des courtiers. Le journal n'était pas affilié à une régie. Cette manière de faire a porté ses fruits et permis dans un certain temps d'augmenter la publicité nécessaire à la vie d'un média. Une distribution tous ménages a vu le jour afin de faire connaître le journal et répondre à une attente d'annonceurs désireux d'avoir une diffusion plus large. Une telle publication offre une vision, une lecture plus forte qu'un autre moyen de promotion. 30'000 exemplaires, puis 50'000 ont « arrosé » les trois districts couverts par le Journal de Morges.

Nous changeons parce que le monde change

Tel a été le credo du journal lors de sa première campagne d'affichage. Le journal souffrait d'une image vieillie. Il fallait rapidement améliorer son look et plus important encore proposer des textes d'une autre conception, (brèves, commentaires, couverture plus pointue). Par petites touches cette mue s'est faite avec souplesse, sans heurter le lecteur. Dès lors, 8% du chiffre d'affaires brut fut dévolu, bon an mal an, à l'image du journal, pourcentage qui grimpait à 17% lors de promotions. Parmi les moyens choisis, l'affichage et la distribution d'autocollants aux armoiries des villages concernés, de 20 000 pin's aux expositions, comptoirs. Parmi le public visé, les jeunes, ce qui explique les concours ponctuels dotés de vélos, de billards, de BD.

Trinco, le dessinateur du journal, a été un excellent collaborateur avec junior et toutou les mascottes de la publication. Ces dessins étaient une invitation à lire l'article avec cette touche innovante. Des actions différemment ciblées ont marqué l'évolution du journal se voulant à l'écoute de la région avec une participation encore plus active. Le soutien financier a été accordé à diverses animations dont Morges-sous-Rire, Morges expo, le comptoir d'Aubonne avec une mention spéciale pour l'Expo de Cossonay d'une rare amitié vis-à-vis du journal.

Le vrai patron du journal c'est le journal

Les abonnés sont d'une valeur inestimable pour un journal qui paraît deux fois par semaine. Ils font l'objet de toutes les attentions. Le chiffre de tirage est une arme pour obtenir des campagnes publicitaires de grands annonceurs. Le courrier du lecteur, les avis d'enquête, les avis



mortuaires sont regardés avec une attention particulière. Lors d'élections la tension monte, il n'est pas rare que l'éditeur se voit menacé ou découvre les pneus de sa voiture crevés. Il est utile de rappeler que nous sommes à Morges. Des envois de cadeaux originaux ont marqué l'affection portée aux journalistes, à son éditeur.

Fondé en 1894 par François Trabaud, le journal de tendance libérale a vu sa connotation politique disparaître. Dès lors l'organe de presse tend l'oreille à toutes les tendances. Un journal sans une équipe de qualité ne peut vivre et couvrir les événements de la région. Fort de 3 journalistes, d'un photographe, d'un service commercial et technique, l'équipe a compté jusqu'à 13 collaborateurs. A remarquer que 2 couples y travaillaient avec en plus un père et sa famille. En une phrase une grande famille au service d'un média vivant pour lequel l'équipe s'est dévouée avec une passion peu commune. La parité a été toujours respectée ceci avant l'heure et même durant deux années avec une rédaction exclusivement féminine. Un réseau de quarante-deux correspondants a été à l'écoute de la région avec cette touche de connaissance du terrain, de sociétés etc. Un journal local ou régional ne peut se passer de cette précieuse source d'information et d'une « plume » au ton savoureux mais précis.

Fait amusant les rédacteurs en chef : Pascal Pellegrino, Jean-François Vuilleumier, Fernand Trabaud sont nés un 8 juillet mais pas la même année comme aimait à le dire un des trois. Devinez lequel ?

Également à relever que Gérard Depardieu a braqué le Journal de Morges. Ce dernier transformé en une banque a vécu une attaque de cet acteur dans un film *Pas si méchant que ça* de Claude Goretta. Si le tournage a duré 3 jours avec la préparation, la durée dans le film n'a été que d'une poignée de secondes

Un peu d'histoire

Le fondateur du Journal de Morges en 1894, a été François Trabaud. Son fils Fernand lui succéda dans les années

1950. Son petit-fils, Fernand fils de Fernand, a dirigé le journal dès 1977, il le racheta en 1988.

La Feuille d'Avis de Bière, le Journal d'Aubonne sont insérés dans le Journal de Morges dès 1988. Ils faisaient partie de deux éditions séparées éditées par le Journal de Morges.

La Feuille d'Avis de Morges et du district a été rachetée à la famille Hermann voulant se focaliser sur l'imprimerie. Des années plus tard, le Journal de Morges s'est séparé de son imprimerie, préférant mettre sa force sur l'édition du Journal de Morges.

Le Journal de Bussigny a été racheté par Fernand Trabaud fils afin d'améliorer la couverture du district de Morges pour répondre à une demande des lecteurs et des annonceurs.

En 1998, Fernand Trabaud a fondé le Journal de Prilly afin de se protéger des poussées de journaux gratuits. Comme acteur principal, Frédéric Burnand a dirigé cette publication.

L'évolution du Journal de Morges est aujourd'hui assurée avec brio et intense passion par Cédric Jotterand, un ancien correspondant du Journal de Morges. En résumé une grande aventure qui se perpétue aujourd'hui par une équipe passionnée, en osmose avec la région.

Bon vent au **Journal de Morges**

Fernand Trabaud

Le Journal de Morges, un défi au quotidien

Acquis en 2016 par Cédric Jotterand, le Journal de Morges cultive une indépendance retrouvée dans un environnement aussi difficile que stimulant. La numérisation de la société et l'avènement du smartphone le confrontent à une concurrence qui n'a jamais été aussi vive, ce qui ne l'empêche pas de poursuivre son chemin sur tous les supports.



Cédric Jotterand, directeur et rédacteur en chef

Des informations sur du papier, déposées chaque vendredi dans la boîte à lettres de la maison par le facteur ! On pourrait croire que l'on parle d'une époque révolue mais c'est comme cela que ça se passe depuis 1894 et malgré les guerres et les (ré)volutions du métier, le Journal de Morges est resté fidèle à ce qu'il est : le fidèle témoin de la vie régionale.

Donné pour mort à plusieurs reprises, ce titre emblématique affiche aujourd'hui une belle vitalité, même si l'existence d'un journal local est un défi que nous relevons au quotidien. Même si le district fait l'objet d'une concurrence unique dans le canton (presse écrite, radios, tv locale), la pression rédactionnelle et publicitaire vient de partout, la mondialisation et la numérisation s'étant aussi arrêtées à Morges.

Il n'en reste pas moins que si elle a failli le voir disparaître en 2016, la population a besoin de « son » hebdomadaire, de savoir ce qui se passe chez elle, connaître les décisions politiques qui se traduisent concrètement sur le terrain (chantier de la Rue Louis-de-Savoie, affaire de la patinoire ou de la buvette), suivre l'actualité sportive ou culturelle.

Une équipe, une âme !

Car s'il serait techniquement très simple de produire le journal d'ici sans y vivre, depuis Zurich ou même Tokyo par exemple, en se contentant de reprendre les infos des sites communaux et de passer quelques coups de fil, comment prendre sa température sans y être ancré et promouvoir celles et ceux qui le font briller. L'information

deviendrait alors lisse, officielle, monocorde, sans âme, car le papier que nous envoyons chaque semaine dans les foyers n'est qu'un support du rapport humain qui s'est noué entre le journaliste et son interlocuteur.

Si l'intelligence artificielle dictait nos choix, il est par exemple certain que l'Abbaye de Morges ou le Giron des jeunesses disparaîtraient de nos pages, ces « ovnis » n'étant pas recensés dans les bases de données qui ambitionnent de dicter la marche du monde.

Doté d'une petite équipe d'une dizaine de personnes dont six journalistes, le Journal de Morges a fait deux paris au moment de la prise de fonction comme rédacteur en chef de Cédric Jotterand en 2007. La pérennité de l'entreprise alors à la dérive et la formation de la relève. Il a fallu batailler avec le propriétaire de l'époque (le plus grand groupe de presse du pays Tamedia) pour créer une régie publicitaire, un service du marketing et finalement une petite PME autonome, ce qui s'est traduit logiquement par son rachat en 2016, alors que les nuages noirs planaient sur de nombreuses institutions aujourd'hui disparues si l'on ne songe qu'à L'Hebdo ou au Matin.

Choix difficiles mais payants

Cette rigueur a conduit à des choix payants mais parfois difficiles comme l'abandon de l'édition du mardi – lourdement déficitaire – ou le départ de la Grand-Rue 1 pour la Rue Saint-Louis, dans des locaux plus adaptés à notre dimension. Restait à mettre les bonnes personnes aux bonnes places, en donnant leur chance aux plumes talentueuses du district de faire leurs premières armes chez nous, dans le but ambitieux de faire du journalisme de qualité et plus forcément le suivi strict de ce qui est proposée par le seul calendrier.



Un choix validé par les abonnés et les annonceurs, mais aussi par la profession puisque les « stagiaires » passés par le Journal de Morges, œuvrent tous dans les plus

Quizz

grandes rédactions de Suisse romande, parfois au sommet de leur hiérarchie. Validé également par les entreprises de l'ensemble du territoire couvert qui nous font encore largement confiance compte tenu de notre réputation et de nos tarifs qui restent abordables.

Cet exercice d'équilibriste entre l'enquête, le reportage original et les traditionnels comptes-rendus des activités locales, n'est pas toujours facile à mener, mais notre objectif est de toujours rester le lien essentiel d'un territoire toujours plus grand mais condamné à bien vivre ensemble et à s'entendre sur l'essentiel, en regardant ce qui se fait et ce qui se vit chez le voisin ou dans le chef-lieu.

Notre chance repose sur la richesse de ce territoire et des personnalités qui y vivent, source inépuisable de nos articles qui relatent les petits comme les grands enjeux de la vie d'ici.

Enjeux importants

Mais il n'est pas question de dresser un tableau idyllique car les enjeux sont de taille. Il convient en effet de se réinventer presque en permanence pour contenter les attentes de lecteurs toujours plus zappeurs, lesquels s'interrogent sur le bien-fondé de payer pour de l'information lorsqu'ils ne lui tournent pas le dos à force de surdose ou de fatigue face au flux de mauvaises nouvelles.

La question n'est donc pas de savoir si nous devons être présents sur papier, tablettes ou internet, puisque nous sommes évidemment actifs sur tous les supports possibles, ce qui est aujourd'hui le minimum. L'enjeu est de choisir ce qu'il faut y mettre pour intéresser le lecteur, l'informer et parfois même le faire sourire.

Une information bienveillante, respectueuse des gens, mais toujours de qualité, rédigée par des professionnels qui vérifient ce contenu avec la plus grande attention. Près de 130 ans après le premier numéro, c'est cette responsabilité et ce plaisir d'exercer ce métier qui nous animent 365 jours par an – eh oui, le site www.journaldemorges.ch est alimenté au quotidien ! – en espérant continuer cette noble mission malgré certains vents contraires qui n'entament en rien notre détermination de rester encore très longtemps fidèles à l'information de proximité et à ceux qui en font un bien public de société.

Cédric Jotterand
Rédacteur en Chef du Journal de Morges

Connaissez-vous Morges ?

- 1.- En montant le chemin St-Roch, le terrain de droite est occupé par des Eco jardins, qui ont succédé à La Bergerie, 1^{ère} garderie morgienne. A quoi a servi ce terrain à partir du 1^{er} janvier 1843 ?
- 2.- Dans le temple de Morges, quel réformateur porte une fraise ?
- 3.- Où se trouve le linteau d'un portail d'entrée portant cette citation : Nous espérons au Dieu vivant ?
- 4.- Quelle est la particularité du chemin de croix, peint par G. Faravel, exposé dans l'église catholique ?
- 5.- Quel nom porte la fontaine sculptée par Milo Martin située sur le quai Lochmann ?

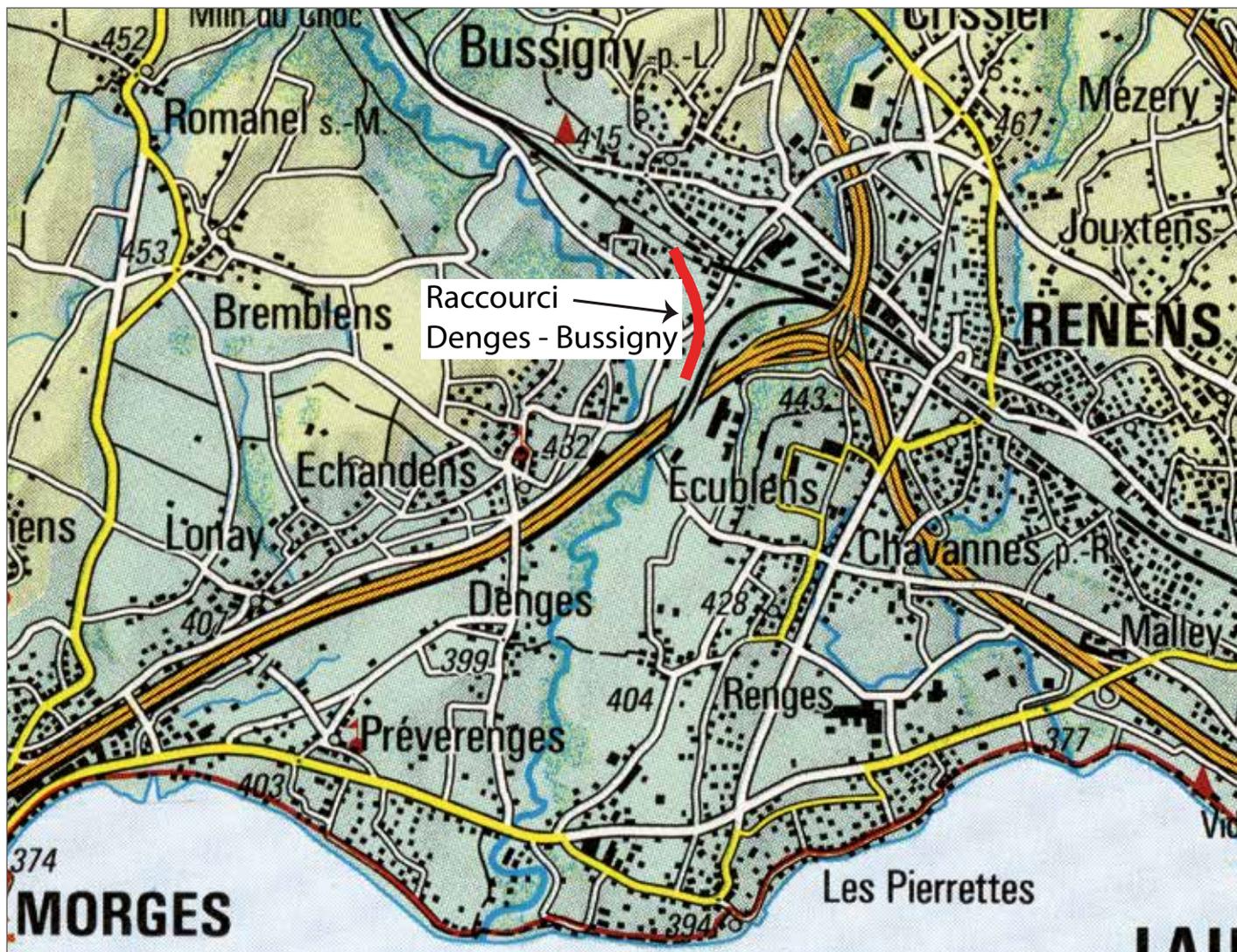
Quizz proposé par Jean-Paul Perrin

Réponses à la page 23

Le raccourci ferroviaire du delta de la Venoge

C'est l'histoire d'un mini-tronçon de voie ferrée qui fait parler de lui depuis plus d'un siècle. A plusieurs reprises, il a déclenché de très vives polémiques, des débats au plus haut niveau politique. Il revient dans l'actualité.

Environ 800 mètres de rail (ce n'est que 2 fois la longueur des quais de la gare de Renens), une brouille¹ ! Nous parlons donc ici de la jonction ferroviaire qui, à la hauteur de Denges-Echandens et Bussigny permet aux trains de passer directement de la ligne de Lausanne – Genève à celle de Lausanne – Bienne (Vallorbe).



Durant 95 ans (1876-1971), aucun train ne circula plus sur le raccourci du « delta », mais l'infrastructure subsista sous la végétation envahissante.

Quelques dates - clés :

- 7 mai 1855, inauguration du premier chemin de fer vaudois (Bussigny – Yverdon)
- 1^{er} juillet 1855, mise en service du triangle Bussigny – Renens – Morges, première arrivée du train à Morges
- 5 mai 1856, ouverture au trafic du tracé direct, Denges – Bussigny²,
- 1866, suppression du trafic voyageurs sur ce tronçon direct
- 1879, suppression de tout trafic

Pourquoi cette suppression précoce ? M. P. Perrin, éminent historien des débuts du rail à Morges, invoque la pression des Lausannois qui « entendaient faire passer tous les trains de voyageurs Morges – Yverdon par leur ville. ». Pour les trains de marchandises, la création d'une gare de triage à Renens rendait le raccourci inutile. Pourtant, bien qu'envahie par la végétation, **la voie subsista.**

¹ Les puristes diront que le tronçon est bien plus long, 2 kilomètres 730 mètres, mais sur les 2/3 du trajet, la ligne en question suit les voies Lausanne – Genève et ne bifurque vers les voies Lausanne – Yverdon qu'environ 800 mètres avant la gare de Bussigny.

² Le même jour ouverture de la ligne Renens - Lausanne

On réclame vivement la remise en service du Morges – Bussigny direct.

Au début du XX^{ème} siècle, cette polémique se réveilla. Dans la période de boom ferroviaire marquée par la création des CFF et le creusement du Simplon, Genève réclama la remise en service de la voie du « delta ferroviaire de la Venoge » qui permettait une nette diminution de la durée du trajet entre la ville du bout du lac et le Pied du Jura.

Ainsi lit-on dans la Gazette de Lausanne du 12 novembre 1907 des lignes qui, ironie de l'histoire, **pourraient être écrites en 2023 !** :

« Neuchâtel et Genève ont demandé à la Direction générale des C.F.F. (...) d'éviter aux voyageurs Bâle-Neuchâtel-Genève, d'avoir à passer par Lausanne. (...) La Direction générale des C.F.F. (...) déclare qu'il ne peut être question de rétablir ce raccourci. Elle examinera s'il sera possible, quand la gare aux voyageurs de Renens sera terminée, de créer des correspondances meilleures. »

Voilà 116 ans la même réclamation qu'aujourd'hui s'élevait et se heurtait à une identique fin de non-recevoir des CFF !

Deux décennies plus tard - à l'époque de l'électrification -, la requête genevoise refit surface avec plus de vigueur. Ce ne sont plus seulement des groupements économiques qui la formulent, mais le gouvernement genevois qui appelle tous les cantons à soutenir sa démarche qui monte jusqu'au Conseil fédéral. (Zurich, Bâle notamment se rangent du côté des Genevois.) On instaure une commission d'experts qui évalue les coûts d'une remise en état du tronçon face à ses avantages. Finalement, c'est la détermination inchangée des CFF qui l'emporte. Le « Bussigny – Morges » ne sera pas remis en exploitation.

Ces péripéties font beaucoup de bruit dans la presse et manifestation sont très suivies dans le public qui y voit une sorte de match entre Genève et Lausanne. Les articles contre et pour le rétablissement du trafic sont nombreux. Dans le Journal de Morges on peut lire un poème consacré au « Bussigny – Morges ». Une vraie saga !

Une remise en service par la bande, puis ... enfin des trains directs sans passer par Lausanne

Dans les années d'après-guerre des trains directs de Bâle, même certains venant d'Allemagne circulent jusqu'à Genève.

En décembre 1987, les CFF établissent 28 liaisons directes quotidiennes entre Genève et Bâle ou Romanshorn par la ligne du Pied du Jura en utilisant le raccourci du triangle de la Venoge. Pendant près de 30 ans une exploitation originale et satisfaisante.

Rupture du service direct de et vers Bâle / le train passe à Morges sans s'arrêter.

A partir de l'horaire de décembre 2013, pour répondre à une demande neuchâteloise d'avoir une desserte à la demi-heure sur la ligne du Pied du Jura, on supprime le système des deux trains se suivant à la queue leu leu. Dorénavant, le direct genevois et le lausannois circulent à un intervalle d'une demi-heure respectivement vers (ou de) Rorschach et Zurich, toujours en utilisant le fameux raccourci pour « le genevois ».



En gare de Morges, annonce actuelle del'IC5 qui, selon le projet de futur horaire, sera supprimé entre Genève et Yverdon
Jacques Longchamp

Mais ce faisant, les CFF suppriment la liaison directe vers Bâle par le Jura. Dorénavant, pour rejoindre Bâle ou le Jura que ce soit de Lausanne ou de Genève, un changement devient indispensable à Bienne (ou à Olten). Forte réaction du Jura à laquelle les CFF répondent en promettant que cette coupure est provisoire, le temps de réaliser d'importants travaux d'infrastructure.

Certains Morgiens se souviennent sans doute qu'à ce changement d'horaire, on avait supprimé l'arrêt de Morges de ces trains de ou pour Yverdon - Neuchâtel entraînant une vive réaction de la Ville de Morges et du Canton de Vaud. Durant cette période, aux heures de pointe, il fallut introduire un train spécial Morges - Yverdon. Le seul train régional qui n'ait jamais utilisé le raccourci du delta !

Fort heureusement, à l'horaire de décembre 2015, l'arrêt de Morges fut rétabli, offrant ainsi, entre autres, à notre ville cette excellente liaison en 23 minutes avec Yverdon. Par contre, on ne rétablit pas l'arrêt à Nyon et surtout pas la liaison directe avec Bâle par le Jura.

Le raccourci ferroviaire du delta de la Venoge

Printemps 2023 : Les CFF présentent un horaire 2025, qui supprime l'utilisation du raccourci.

Le dernier épisode a fait ce printemps les grands titres de l'actualité. Le futur horaire 2025 prévoit de supprimer l'utilisation du raccourci Morges – Bussigny et donc les liaisons sans changement de train entre Genève et le Pied du Jura (ou vice-versa) et de les remplacer par une correspondance à Renens. D'autre part, il n'est pas prévu de rétablir la liaison directe vers Bâle par Delémont, entre Bâle et Genève il faudra changer deux fois. Evidemment, dans ce projet, Morges perdra sa liaison directe avec Yverdon, Neuchâtel et au-delà.

Raisonnons un peu sur ce projet auquel les CFF semblent tenir mordicus.

L'absence de liaison directe sans transbordement entre Bâle et Genève ne concerne pas un trajet entre deux patelins, mais le lien ferroviaire entre la 2^{ème} et la 3^{ème} ville de Suisse en termes de population, l'une et l'autre, centre d'une dynamique agglomération, l'une et l'autre, porte principale du pays vers l'étranger ! De son côté, le lien direct rompu entre Bâle et Lausanne est celui entre la 3^{ème} et la 4^{ème} ville de Suisse ! **Ne pas offrir de lien direct entre ces centres urbains principaux est une erreur, une aberration de service public.**

Il est souhaitable que les villes et groupes qui protestent contre la suppression demeurent fermes sur leur rejet du projet CFF et réclament le retour à la solution qui, sans être optimale, fonctionna bien durant près de 30 ans : chaque heure deux trains se suivant à quelques minutes entre Bussigny et Bienne, l'un venant de Genève par le raccourci, l'autre de Lausanne avant de bifurquer à Bienne alternativement chaque heure l'un vers Zurich (Rorschach), l'autre vers Bâle avec une correspondance quai à quai à Bienne.

Ce système des trains à distance minimale avec destination finale divergente est en vigueur sur de nombreuses lignes suisses, par exemple entre Berne et Spiez. Pourquoi ne pas en faire profiter les Romands ?

Bien sûr le train à la demi-heure Lausanne – Zurich par le Pied du Jura doit être maintenu.

On peut ajouter de très nombreuses considérations à l'appui de ce rejet du projet CFF 2025 :

- *Les personnes à mobilité réduite*

Depuis plusieurs années, la Confédération injecte des sommes colossales dans les adaptations des gares et stations pour respecter la norme constitutionnelle d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Et c'est à ce moment-là que les CFF introduisent un nouveau transbordement sur une ligne desservie par

du matériel ICN, c'est-à-dire des trains à plancher élevé (qui circuleront encore une vingtaine d'années) inaccessibles aux chaises roulantes sans chariot élévateur. Imaginez la personne incapable de marcher qui, de Delémont désire se rendre à Genève avec sa chaise roulante. Avec ce nouvel horaire, elle doit contacter le service compétent pour qu'il mette à disposition dans 4 gares des agents pour actionner 6 fois l'élévateur. Même scénario au retour !

- *A Renens, un transbordement pas si facile*

Si le transbordement à Renens n'est pas organisé systématiquement quai à quai, la toute nouvelle gare se révélera peu adaptée pour des correspondances aisées : les distances sont longues ; la passerelle accessible que d'un côté, d'où, même avec l'ascenseur, un écoulement de la foule assez lent. Ajoutez à cela que ces transbordements concernent des trains ICN à portes étroites et plancher élevé, on imagine la difficulté pour les voyageurs chargés, les familles, les courses d'école, les cyclistes.

- *Éviter un changement de train... certains sont préservés plus que d'autres !*

Un transbordement, pas si grave que cela ! Ah bon ! Alors expliquez pourquoi, au même moment à l'autre bout du canton, avec le soutien de fonds publics pour l'infrastructure, des ingénieurs inventifs s'acharnent depuis des années, à faire fonctionner un système très innovant pour supprimer le transbordement des voyageurs du Golden Pass Express en gare de Zweisimmen. Il n'y a là aucun enjeu de service public ou de desserte du territoire. Il s'agit de gagner de l'argent avec un produit touristique à vendre à l'international.

Il y a quelque chose qui cloche, non ?

- *Un raccourci existant inutilisé alors qu'ailleurs...*

Depuis des années, à coup de millions, on a construit en Suisse des raccourcis semblables à celui de la Venoge pour abrégé des temps de trajet, éviter des rebroussements, offrir des services directs. A Bussigny, le raccordement existe depuis plus d'un siècle et demi et on renonce à l'utiliser pour les voyageurs entre deux des plus grandes villes du pays.

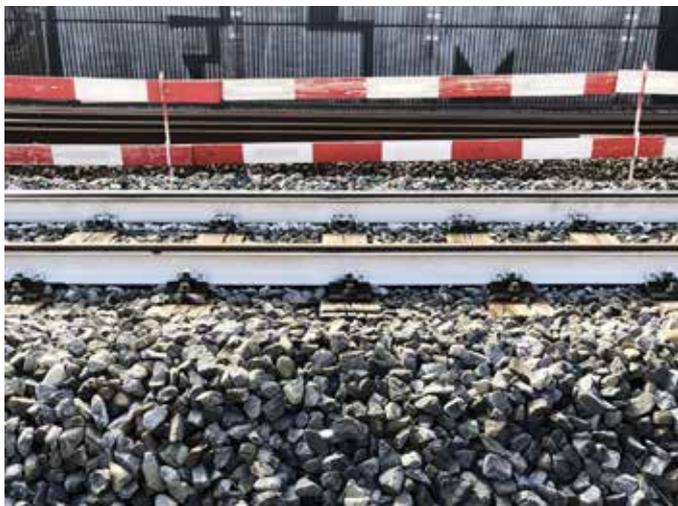
Deux poids, deux mesures ?

Bref, les CFF se cachent derrière des impératifs techniques sans doute très pertinents, mais les autorités politiques, les représentants des usagers, les villes doivent leur demander d'inverser les priorités. D'abord la desserte du territoire, l'attractivité du voyage en train pour les usagers ordinaires en ce temps de lutte pour le climat. Les mesures techniques doivent venir ensuite, une fois ces impératifs de service public intégrés.

Jacques Longchamp

Climat, comment lutter

En peignant les rails en blanc comme le BAM



ou en végétalisant sa maison



Sortie culturelle du 26 août 2023 à la Cathédrale St-Pierre de Genève

08h40 : rendez-vous Place de la Gare

08h59 : départ en train pour Genève. Trajet en tram et à pied (pas de montée) jusqu'à la Cathédrale St-Pierre.

Visite de la Cathédrale avec Philippe Kloeti (env. 1h30), puis temps libre dans la Cathédrale

12h30 : descente à pied vers la Place Neuve en passant devant le Mur des Réformateurs et trajet en tram jusqu'au restaurant « La Maison du Bonheur », rue David Dufour. Repas.

15h environ, retour en tram jusqu'à la gare Cornavin ou éventuellement par les quais de Genève en passant par les Pierres du Niton et la rue du Mont-Blanc (durée environ 45mn)



Panorama depuis le clocher de la Cathédrale

Procès-verbal de la 38^{ème} Assemblée générale de l'ASM

29 juin 2023 aux Caves de Couvaloup

M. Jean-Pierre Morisetti, Président, ouvre l'Assemblée générale et souhaite la bienvenue aux personnes présentes, dont la Municipale Laure Jaton. Plusieurs personnes se sont excusées.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour qui est adopté à l'unanimité.

Mérite 2023

M. Aristide Garnier rappelle que le prix du Mérite de l'ASM, est décerné tous les deux ans. Cette année, 18 objets étaient en compétition et c'est le bâtiment, appelé **le Cube**, des architectes zurichois MAK Architecture qui l'emporte. La deuxième place revient au **jardin de Seigneux**.

Mme Laure Jaton, Municipale de l'Urbanisme, constructions et espace public, remercie l'ASM au nom de la Municipalité et souligne la belle architecture du CUBE, ses parois boisées et son intérieur élégant. A l'usage, le Cube remplit parfaitement ses fonctions et a beaucoup de succès.

Adoption du procès-verbal de l'AG 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée générale de 2022 est adopté à l'unanimité.

Rapport du Président

L'année 2022 a été riche en événements. L'ASM a pu tenir une vraie AG en présentiel, avec la présentation de l'ABVL, association des amis des bateaux à vapeur du Léman, par son Président M. Maurice Decoppet.

Depuis le bulletin no 87, l'ASM a adopté une nouvelle ligne graphique qui a été plébiscitée. Dans le cadre de l'exposition temporaire des Guides de Morges à l'Espace 81, l'ASM a, en parallèle, présenté une rétrospective de ses activités.

Le Président rêve d'un prix Wakker pour la ville de Morges, un prix qui a, l'année dernière, une nouvelle fois honoré une commune romande, Meyrin dans le canton de Genève. Il espère que la Ville de Morges sera reconnue pour ses efforts déployés dans la transformation de la Ville.

Le Président a un coup de cœur pour la maison vigneronne démolie à l'avenue Jean-Jacques Cart. Une satisfaction cependant, les deux éléments principaux, la fontaine et le pressoir, seront conservés. Jean Pierre Morisetti remercie la Municipalité pour ce geste.

Dans son bulletin de septembre 2021, l'ASM avait plaidé pour que Morges, ville d'origine de Lydia Opienska-Barblan, lui dédie une place ou un monument. Rapportée au Conseil communal, cette remarque a été exaucée par les Autorités qui ont commandé une œuvre magnifique, installée dans le tout nouveau Jardin Marie de Seigneux. Dédiée au parcours de Lydia Opienska-Barblan, cette œuvre intitulée « Angel Wings » a été réalisée par la sculptrice Alexia Weill. Le Président tient à remercier les Autorités d'avoir si rapidement réagi.

Le Président fait le point sur les travaux de réhabilitation du Sentier de la Morges qui ont été achevés tout dernièrement, il ne reste que la mise en place des onze stèles du parcours didactique. Ceci sera finalisé pour le 22 septembre, date de l'inauguration officielle de cet ouvrage, inauguration qui se déroulera à Vaux-sur-Morges et à laquelle les membres de l'ASM sont conviés.

L'érosion ayant miné les fondations d'un petit pont sur un petit affluent de la Morges, le sentier ne pouvait être ouvert au public. Il a fallu le reconstruire ce printemps et cela a sérieusement grevé le budget par une dépense supplémentaire de près de CHF 25'000.

Le Président remercie tous les membres de l'ASM pour leur fidélité et les membres de son comité pour leur implication, Fida Kawkabani, rédactrice du bulletin, Aristide Garnier en charge des mises à l'enquête, le secrétaire Gérard Landolt, Vren Delafontaine et maintenant Philippe Kloeti.

Les comptes

Jean-Pierre Morisetti commente les comptes axés cette année sur la rénovation du Sentier de la Morges. La comptabilité est présentée différemment. L'exercice 2022 se boucle avec une perte de CHF 2'705.88. Ce montant porté en diminution du capital. M. Philippe Schmidt, président rapporteur, a procédé à la vérification des comptes avec M. Steven Kubler. Il donne lecture de leur rapport qui est approuvé à l'unanimité.

Budget et cotisations

Jean-Pierre Morisetti présente le budget 2023 séparé entre les activités de l'ASM et un compte dédié à la réhabilitation du Sentier de la Morges. Le budget et le maintien des cotisations à CHF 20.- sont approuvés à l'unanimité.

Élections

M. Philippe Schmidt, terminant son mandat, cède sa place à M. Steven Kubler, qui devient président rapporteur de la Commission des vérificateurs de compte M. Jean-Claude Goy, actuel suppléant, devient membre et M. Michel Bezençon devient membre suppléant.

M. Philippe Kloeti, nouveau membre du comité, est élu par acclamation. Sont membres à ce jour : Mmes Vren Delafontaine, Fida Kawkabani, MM. Aris Garnier, Gérard Landolt, Philippe Kloeti et Jean-Pierre Morisetti.

Le Président est réélu par acclamation.

Mutation au sein des membres

Le Président annonce le décès de plusieurs personnes membres ou proches de l'ASM, Madame Elisabeth Mayor, Messieurs François Meier, Maurice Lovisa, Dan Badic et Egon Loehlé.

L'ASM compte à ce jour 240 membres.

Divers et propositions individuelles

Personne ne demandant la parole, le Président clôt la 38^{ème} Assemblée générale de l'ASM à 20h15.

Fida Kawkabani

Réponse au quizz en page 17

1. Au cimetière de Saint-Roch.
2. Pierre Viret (vitrail de droite dans le chœur).
3. Au cimetière actuel du Molliau.
4. Il s'agit d'une peinture sous-verre.
5. Fontaine des Adolescents.

Plaque commémorative n° 8 Henryk OPIENSKI¹ (N° 100 de la Grand'Rue)



Si le bulletin de l'ASM a plusieurs fois évoqué la riche carrière de Madame Lydia Opienska-Barblan, il n'y a eu aucun mot pour son époux. Et pourtant on ne peut pas oublier ce couple mélomane qui a enluminé la ville de Morges.

Henryk OPIENSKI -exilé politique- naît à Cracovie le 13 janvier 1870. Après des études au collège de Sainte-Anne et au gymnase de Cracovie, il commence le violon au Conservatoire de sa ville avec Wladyslaw Zelenski. Puis à Paris il travaille le violon avec Ladislav Gorski et le piano avec Ignacy Paderewski, avec pour la théorie Zygmunt Stokowski .

De 1898 à 1901 il est violoniste à l'Orchestre Colonne, puis de retour en Pologne, il est violoniste à l'Orchestre philharmonique de Varsovie où il fonde le Chœur philharmonique.

C'est à Leipzig qu'il étudie encore la direction d'orchestre et la musicologie. En 1914 il présente son sujet de doctorat sur le luthiste Valentin Bakfark² et obtient le grade de docteur.

Dès 1908, il est nommé chef d'orchestre de l'Opéra de Varsovie. Séjournant en Suisse de 1914 à 1919, Il donne de nombreux concerts et fonde l'ensemble vocal **Motet et Madrigal** qui donne son premier concert au Temple de Morges le 18 février 1918.

Dès 1920, il est de retour au Conservatoire de Poznan. Après son mariage avec Lydia Barblan en 1926, il s'établit définitivement en Suisse. L'ensemble vocal **Motet et Madrigal** qu'il dirige va donner plus de 200 représentations en Suisse, France, Allemagne et Pologne.

Il compose deux opéras : **Jacob le luthiste** et **Mary** ; un oratorio qui sera chanté par la Jeune, Helvétie avec l'Orchestre de la Radio suisse romande, ; il compose des poèmes symphoniques ; deux cycles de conférences-leçons sur l'histoire de la musique et sur Mozart

Il est aussi très lié d'amitié avec Ignacy Paderewski (qui a résidé à Riond-Bosson de 1897-1940).

Son décès survient le 21 janvier 1942.

Philippe Schmidt

Lydia et Henryk en 1925, quelques mois après leur mariage.
Source: coll. famille Barblan.



¹ Les noms propres polonais se déclinent en principe au masculin I et féminin A. Mais la grammaire est extrêmement complexe avec sept déclinaisons.

² Valentin Bakfark est un luthiste et compositeur hongrois, né à Braşov (Roumanie) vers 1507 et mort à Padoue le 15 août 1576.